

Stationnement des véhicules lors de la fête du village de Vicques

M. Xavier Dobler, 2^{ème} vice-président

Lors de la dernière fête du village, j'ai remarqué que plusieurs véhicules étaient stationnés de part et d'autre de la route à la rue de la Frimesse entre l'intersection avec la route cantonale et la ferme de M. Vogel. De ce fait, à plusieurs endroits, il aurait été impossible aux véhicules lourds du service du feu de passer entre ces véhicules.

La rue du Cras de la Velle étant aussi difficilement praticable pour les véhicules du service du feu en regard des cantines qui s'y trouvaient, les pompiers auraient perdu un temps précieux en cas d'incendie, pour arriver vers les habitations du secteur du Creux ou celles se trouvant dans les rues situées sur la rive nord de la Scheulte.

Le parage des véhicules sur les routes menant au secteur de la fête du village, pose donc un sérieux problème de sécurité publique.

Mes questions sont les suivantes :

- Comment est géré le stationnement des véhicules lors de la fête du village ?
- Existe-t-il un concept pour que les véhicules des 1^{er} secours (pompiers, ambulance, police) puissent accéder à tous les endroits du secteur de la fête du village lors de cette dernière ?
- Est-ce qu'il est prévu un itinéraire de passage pour que les véhicules lourds du service du feu, puissent rejoindre rapidement et sans encombre, les rues comprises entre celles de la Fenatte et de la Côte de Pinchenal ?
- Si ces trois points ne sont pas réglés, quelles mesures le Conseil communal compte-t-il prendre à l'avenir ?

Réponse du Conseil communal par M. le Maire

Au nom du Conseil communal, je profite encore une fois pour saluer la bonne organisation de ces festivités par les sociétés locales qui se sont beaucoup investies, en proposant notamment de nouvelles animations. Dans son ensemble, la sécurité a été bonne; aucun incident majeur n'a été relevé.

Un concept général de sécurité a été mis en place il y a deux ans et a été réactualisé pour cette édition. Différents volets composent ce concept, tels que la mise en place d'un centre de compétence où tous les acteurs de la sécurité se retrouveraient en cas de déclenchement d'un fait important, la circulation dans le village, la police du feu, l'ordre public, sans oublier la prévention.

La veille de la fête, un point de situation a été établi avec un responsable de la police cantonale où je lui ai remis ce concept avec une feuille comportant les coordonnées de tous les responsables ainsi que la fixation d'un point de ralliement pour les premières interventions.

Cette année, une foule considérable a afflué à Vicques, engendrant un grand nombre de véhicules dont le stationnement n'était pas toujours adéquat. De plus, l'accès à la rue de la Frimesse n'a pas été restreint comme prévu, ce qui a conduit par moment à une situation périlleuse ne garantissant plus une intervention de sécurité dans de bonnes conditions. Lors du débriefing avec la police, ces faits ont été relevés, de même que les parages inadéquats à proximité de la route cantonale.

En ce qui concerne les itinéraires de substitution pour rejoindre le quartier de la Fenatte, entre autres, la centrale de la police est en possession de ce concept et se tient prête à informer les véhicules d'urgence en cas d'intervention.

En conclusion, il est constaté d'une manière générale qu'un accent doit être mis pour assurer également la sécurité en dehors du périmètre même de la manifestation, que ce soit en matière de circulation routière ou de sécurité en général. Je vous remercie de votre attention.

Monsieur Xavier Dobler est satisfait.